

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Travaux d'aménagement de la zone d'activités du Bas de la Chaux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Création d'un lotissement à vocation de zone d'activités sur un terrain d'assiette d'une superficie inférieure à 10 ha et permettant la création d'une SHON supérieure à 10000 m ² et inférieure à 40000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Travaux de viabilisation et aménagement d'un lotissement à vocation de zone d'activités

4.2 Objectifs du projet

Création de parcelles à bâtir pour des activités de type activités artisanales, d'industrie, bureaux, restauration, hôtellerie et les services liés aux entreprises.

Répondre à un constat de saturation des zones d'activités environnantes (zone d'activités de la Combe Vouillot et Parc des Dolines)

Créer une zone d'activités cohérente incluant ces zones existantes.

Les objectifs détaillés sont présentés dans le document "Note de présentation" en annexe du dossier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux de terrassement ; réalisation de voirie et réseaux : assainissement eaux usées et eaux pluviales, eau potable, électricité, gaz, telecom, éclairage public ; aménagement d'espaces verts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Implantation d'activités

Entretien des voiries et équipements publics

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface d'aménagement	93 139 m ²
Surface cessible	49 396 m ²
SHON maximale envisagée	29 637 m ²
Nombre de lots	12 unités

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit
"Le Bas de la Chaux"
sur la commune du
Bélieu au niveau des
routes départementales
461 et 329a

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 37' 25" E

Lat. 47° 06' 11" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

LE BELIEU (25500)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La zone se caractérise par des parcelles agricoles pâturées de faible qualité écologique.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 septembre 1989

Il a subi diverses transformations au moyen de :

modification le 7 juin 1991, révision le 19 août 1996, révision le 14 février 2002, révision simplifiée le 8 décembre 2004, modification le 19 septembre 2006, révision simplifiée le décembre 2009.

Le site est soumis au règlement de la zone 2NAX du POS.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Bélieu fait partie des communes de montagne au sens de la loi Montagne du 9 janvier 1985. La zone d'activités projetée respecte les prescriptions de cette loi, comme le montre le rapport de la révision simplifiée relative à la zone d'activités du Bas de la Chaux.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création future de 12 activités économiques soit une consommation estimée à environ 10m ³ /j.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evacuation des déblais liés au décaissement de voirie, création des réseaux secs et humides, création des fossés reliant les dolines et aménagement des dolines. Il sera procédé à un calage le plus fin possible de l'altimétrie de la future voirie par rapport au terrain naturel.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réalisation des structures de voiries et remblaiement des tranchées avec des matériaux d'apport. Il sera procédé au calage le plus fin possible de l'altimétrie de la future voirie par rapport au terrain naturel.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Changement d'affectation des terrains sans altération des intérêts écologiques et hydrologiques du site. Conservation de la zone du domaine vital de la pie-grièche écorcheur comme défini dans l'étude du Cabinet Guichard intitulée "Diagnostic écologique faune, flore et habitats" jointe au présent dossier.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'espaces naturels en zone d'activités
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être une source de bruits ponctuels mais uniquement pendant la phase d'aménagement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être une source de vibrations ponctuelles mais uniquement pendant la phase d'aménagement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage public sera mis en place sur la zone. Cet éclairage fonctionnera en mode bi-puissance.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'assainissement pluvial sera de type séparatif. Les eaux pluviales des parcelles et de espaces publics seront collectées par un système de canalisation vers un ouvrage de traitement puis vers un bassin de rétention infiltration naturel que sont les dolines du site, conformément au Dossier Loi sur l'Eau réalisé en 2003 et approuvé le 19 avril 2004. Des études hydrogéologiques ont été menées dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau (jointes au présent dossier). De plus, chaque parcelle sera muni d'un dispositif de traitement des eaux pluviales avant rejet dans le collecteur.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des stockages de déchets non dangereux et inertes pourront être réalisés ponctuellement sur la zone en phase aménagement.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette zone respectera l'orientation d'aménagement du secteur. De plus, celle-ci se situe entre deux zones d'activité déjà existante, il n'y aura donc pas de consommation intempestive de terrain naturel pouvant porter atteinte au patrimoine. Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités, un volet paysager permettant l'insertion paysagère du site a été mis en place (joint au dossier).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression de prairies de pâturage

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le maître d'ouvrage estime que ce projet peut être dispensé d'une étude d'impact au vu des éléments suivants :

- Ce projet d'aménagement est inscrit au POS de la commune du Béliou, il a d'ailleurs fait l'objet d'une révision simplifiée de ce document d'urbanisme. Il est donc connu de tous.
- Sa conception et sa composition ont été élaborées suite à la prise en compte d'études sur le milieu (Respect du domaine vital de la pie-grièche écorcheur, mise en place d'un volet paysager pour l'insertion paysagère), du respect des principes du Dossier Loi sur l'Eau dans le cadre duquel des études approfondies ont été menées (études hydrogéologiques).
- Sa réalisation s'inscrit avec une notion de continuité :
 - Continuité territoriale entre le Parc d'activités des Dolines et La Combe Vouillot ;
 - Continuité dans la recherche de qualité, en visant des objectifs identiques à ceux du Parc d'activités des Dolines (intégration harmonieuse dans le site et le paysage, préservation et mise en valeur des milieux naturels, protection des eaux superficielles et souterraines, niveau d'équipements de service à la hauteur des qualifications et spécialisations des entreprises).

Signature
Préfecture de la Région Île-de-France

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Extrait du POS de la commune du Bélieu et règlement Dossier de Projet : Note de présentation, Programme des travaux, Documents graphiques, Volet paysager Diagnostic écologique faune, flore et habitats (2009) Diagnostic environnemental (2002) Dossier Loi sur l'Eau Etudes hydrogéologiques Cahier de prescriptions architecturales, paysagères et environnementales</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Morteau

le,

Signature



Le Président

Monsieur ~~Jean~~ **Stéphane BINETRUY**